

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2026

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

N° CE423

AMENDEMENT

présenté par

M. Le Gac, M. Bothorel, Mme Liliana Tanguy, M. Molac, Mme Dubré-Chirat, Mme Le Meur,
M. Le Fur, M. Jacques, M. Bouyx, M. Ray, Mme Firmin Le Bodo et M. Buchou

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable.
